



**SÉANCE DU CONSEIL**  
**Le 28 octobre 2024 à 19 h**

**Point 13 - Procédure pour la période de questions d'une durée maximale de 20 minutes.**

Levez la main et vous serez invité à vous rendre au micro.

- Poser une question et une seule sous-question
- Maximum une minute
- Droit à une nouvelle question lorsque toutes les personnes le demandant l'auront fait à tour de rôle jusqu'à la fin de la période de questions.

**Responsable**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RECUEILLEMENT**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2024

**4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

4.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus

4.2 Dépôt de la liste des engagements financiers

4.3 Lecture du certificat des personnes habiles à voter : Règlement numéro 1674-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 135 000 \$ pour l'acquisition d'une génératrice au lieu d'hébergement du Plan de mesures d'urgence situé au centre socioculturel Anne-Hébert

4.4 Adoption de procédures et de politiques concernant la protection des renseignements personnels - volet 2

4.5 Service sports, loisirs, culture et vie communautaire : Mouvement de personnel - Entérinement

4.6 Service sports, loisirs, culture et vie communautaire : Mouvement de personnel

4.7 Service sports, loisirs, culture et vie communautaire : Mouvement de personnel

**5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

5.1 Demande de dérogation mineure : 11, rue de l'Alizé

5.2 Demande de dérogation mineure : 19, Vieux Chemin

5.3 Approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale afin d'obtenir un permis de construction d'un bâtiment principal : 126, avenue des Catherine

5.4 Acquisition d'une parcelle de terrain du ministère des Transports et de la Mobilité durable

5.5 Adoption du Règlement numéro 1673-2024 visant à effectuer la concordance avec le règlement numéro 01-2024 de la MRC de La Jacques-Cartier ayant pour effet de modifier le Plan d'urbanisme numéro 1258-2014

5.6 Adoption du Règlement résiduel numéro 1675-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 1259-2014 afin de créer la zone 120-H à même les zones 25-F et 27-I

**6. HYGIÈNE DU MILIEU**

6.1 Aucun

**7. PARCS ET BÂTIMENTS**

7.1 Aucun

**8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

8.1 Aucun

**9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

9.1 Aucun

**10. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

10.1 Aucun

**11. TRANSPORT**

11.1 Demande d'aide financière au volet « Redressement » : Programme d'aide à la voirie locale

11.2 Demande d'aide financière au volet « Soutien » : Programme d'aide à la voirie locale

**12. AUTRES SUJETS**

12.1 Aucun

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. CLÔTURE DE LA SÉANCE**